Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAYONNE - 6401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/10/2024 - 12268 - 2016 B 00779 - 821 694 932 - HASPARREN DISTRIBUTION

FIAC

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	80 935	80 935		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 373	2 740	634	1 392
Fonds commercial (1)	600 000		600 000	600 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	1 620		1 620	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	120 585	44 235	76 350	79 020
Installations techniques, matériel et outillage industriels	481 764	292 582	189 183	221 578
Autres immobilisations corporelles	66 210	55 785	10 425	14 736
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	38 569		38 569	34 924
Créances rattachées aux participations	46 986		46 986	41 785
Autres titres immobilisés	2 220		2 220	2 220
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 413		16 413	15 587
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 457 056**	**476 276**	**982 400**	**1 011 241**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 646		7 646	8 752
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	330 819	385	330 434	332 002
Avances et acomptes versés sur commandes	**6 848**		**6 848**	**832**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	109 354		109 354	76 854
Autres créances	203 627		203 627	187 556
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	568 543		568 543	741 534
Charges constatées d'avance (3)	13 800		13 800	14 707
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 240 636**	**385**	**1 240 251**	**1 362 236**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 697 692	476 661	2 222 651	2 373 477

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	180 000	180 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	18 000	18 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	420 103	501 396
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**321 887**	**323 707**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**939 991**	**1 023 103**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	188 933	332 097
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 501	8 829
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 406	8 528
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	773 568	668 639
Dettes fiscales et sociales	295 753	324 002
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 592
Autres dettes	4 499	5 688
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**1 282 660**	**1 350 374**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 222 651	2 373 477
(1) Dont à plus d'un an (a)	111 674	184 840
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 163 580	1 157 006
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	4 033	3 559
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2024	31/03/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	14 941 706		14 941 706	14 469 381
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	156 189		156 189	121 395
Chiffre d'affaires net	**15 097 895**		**15 097 895**	**14 590 776**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			35 175	37 526
Autres produits			20 435	16 990
Total produits d'exploitation (I)			**15 153 504**	**14 645 292**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			12 839 364	12 543 197
Variations de stock			3 007	-21 525
Achats de matières premières et autres approvisionnements			22 772	25 896
Variations de stock			1 106	-1 888
Autres achats et charges externes (a)			852 339	711 913
Impôts, taxes et versements assimilés			76 705	77 903
Salaires et traitements			588 437	544 104
Charges sociales			174 656	156 254
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			59 879	58 481
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			385	1 824
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 763	5 264
Total charges d'exploitation (II)			**14 624 412**	**14 101 422**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			529 092	543 870
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				230
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			1 236	3 706
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 512	3 320
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**2 512**	**3 320**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 512	-3 320
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			525 343	537 074

Compte de résultat (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		2 551
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		**2 551**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		862
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		**862**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		1 689
Participation des salariés aux résultats (IX)	99 351	107 161
Impôts sur les bénéfices (X)	104 105	107 895
Total des produits (I+III+V+VII)	**15 153 504**	**14 648 073**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**14 831 617**	**14 324 366**
BENEFICE OU PERTE	321 887	323 707

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HASPARREN DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 2 222 651 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 321 887 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 2 à 5 ans
* Constructions : 8 à 20 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 7 à 20 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 15 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 2 à 8 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Les droits à réduction ou avantages en nature (produits ou services) accordés aux clients, acquis en fin d'exercice sont comptabilisés par la constatation d'une provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	80 935			80 935
- Fonds commercial	600 000			600 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 373			3 373
Immobilisations incorporelles	**684 308**			**684 308**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	89 949	4 411		94 360
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	24 635	1 590		26 225
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	471 076	10 688		481 764
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 156	3 054		66 210
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**648 815**	**19 744**		**668 559**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	76 708	8 847		85 556
- Autres titres immobilisés	2 220			2 220
- Prêts et autres immobilisations financières	15 587	826		16 413
Immobilisations financières	**94 515**	**9 673**		**104 189**
ACTIF IMMOBILISE	1 427 639	29 417		1 457 056

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 744	9 673	29 417
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		19 744	9 673	29 417
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Fonds commercial

	31/03/2024
Éléments achetés	600 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	600 000

Les éléments inscrits dans le Fonds de commerce sont principalement constitutifs "d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un

Notes sur le bilan

magasin (délivrée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial)" qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil des normes comptables françaises.
En conséquences la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est ilimitée.
Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.
La mise en oeuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil des normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la Société.
Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	80 935			80 935
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 981	758		2 740
Immobilisations incorporelles	**82 916**	**758**		**83 675**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	30 548	5 385		35 932
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 016	3 286		8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	249 499	43 083		292 582
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 419	7 366		55 785
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**333 481**	**59 120**		**392 602**
ACTIF IMMOBILISE	416 398	59 879		476 276

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 390 180 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	46 986		46 986
Prêts			
Autres	16 413		16 413
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	109 354	109 354	
Autres	203 627	203 627	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 800	13 800	
Total	390 180	326 780	63 399
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PRODUITS NON ENCORE FACT	798
PROV. BUDGETS CENTRALES 2023	52 831
PROV. BUDGETS CENTRALES 2024	31 326
Prov. pénalités centrales	5 134
SALARIES MUTUELLE A REGULARISER	64
Total	90 153

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 180 000,00 euros décomposé en 180 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
AHADI 64100 BAYONNE	99,99	179 991,00
ORTHEZ DISTRIBUTION 64300 ORTHEZ		1,00
UNIVERDIS 64000 PAU		1,00
Sté Alimentation Biscarossienne 40600 BISCARROSSE		1,00
ADOUR DISTRIBUTION 40900 MONT DE MARSAN		1,00
SODILANDES 40000 MONT DE MARSAN		1,00
SCALANDES 40000 MONT DE MARSAN		1,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
GANDON Gilles 64240 URT		1,00
BELIT HUGO		1,00
GANDON Elisabeth 64990 URT		1,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 07/09/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	323 707
Prélèvements sur les réserves	81 293
Total des origines	**405 000**
Affectations aux réserves	
Distributions	405 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**405 000**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2024
Capital	180 000				180 000
Réserve légale	18 000				18 000
Réserves générales	501 396	-81 293		81 293	420 103
Résultat de l'exercice	323 707	-323 707	321 887	323 707	321 887
Dividendes		*405 000*			
Total Capitaux Propres	1 023 103		321 887	405 000	939 991

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 275 254 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 033	4 033		
- à plus de 1 an à l'origine	184 900	73 227	111 674	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	12 501	12 501		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	773 568	773 568		
Dettes fiscales et sociales	295 750	295 750		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 502	4 502		
Produits constatés d'avance				
Total	1 275 254	1 163 580	111 674	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	143 547
(**) Dont envers les associés	3

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP frais généraux	62 193
FNP marchandises	1 026
Intérêts courus emprunts	60
Intérêts Courus Part des Sal	1 282
Provisions pour conges à payer	49 797
Provisions pour 13ème mois	10 628
Provisions primes de bilan	3 236
Provisions Particip. des Salaires	60 366
Provision Interessement	38 985
Salaires Crediteurs	181
Prov ch. soc. sur congés à payer	13 909
Prov. ch. fisc. / conges à payer	238
Total	241 902

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	13 800		
Total	13 800		

FIAC

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2024
Prestations de services	156 189
Ventes de marchandises	14 941 706
Produits des activités annexes	
TOTAL	15 097 895

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/03/2024	31/03/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 512	3 320
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 512	3 320
Résultat financier	-2 512	-3 320

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 20 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	18	
Ouvriers		
Total	20	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SAS AHADI

Forme : SAS
SIREN : 493056022

Au capital de : 37 000 euros

Adresse du siège social :
90 Avenue Henri De Navarre 64100 BAYONNE

La société fait partie d'un groupe composé de 4 filiales intégrées globalement.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du Fonds de commerce donné en garantie de l'emprunt BNP de 650 K€	*178 055*
Nantissement du Fonds de commerce donné en garantie de l'emprunt EDEL de 190 K€	*6 785*
Autres engagements donnés	184 840
Total	**184 840**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautions bancaire SAS AHADI Principal	*89 027*
Cautions bancaire SAS AHADI intérêts courus	*1 667*
Avals et cautions	90 694
Autres engagements reçus	
Total	**90 694**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	90 694
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 25 431 euros
Conformément à la loi et aux dispositions de la convention applicable, les salariés de la Société, lors de leur départ à la retraite, percoivent une indemnité.
Les règles applicables à la Société HASPARREN Distribution, sont des règimes de prestations définies, notamment celui d'une indemnité de fin de carrière. La société inscrit en annexe l'intégralité des engagements, déterminés de manière actuarielle, pendant la durée d'acquisition de ces derniers, tout en probabilisant le risque que les salariés quittent la société avant leur départ à la retraite. Le montant inscrit en annexe est égal à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, majorées ou minorées des écarts actuariels éventuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

HASPARREN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 180.000 Euros
Siège social : 90, avenue Henri de Navarre – 64100 Bayonne
RCS Bayonne n° 821 694 932

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024, s'élevant à la somme de 321.887 euros, en totalité au poste « *autres réserves* ».

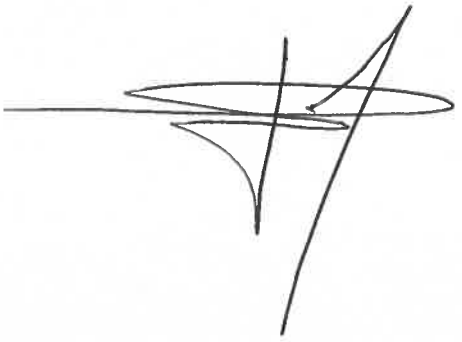
Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice clos le :	**Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI**		**Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI**	
	Dividendes	**Autres revenus**	**Dividendes**	**Autres revenus**
31 mars 2023	405.000 euros	/	/	/
31 mars 2022	/	/	/	/
31 mars 2021	/	/	/	/

- ADOPTION -

Cette décision a été adoptée par l'associé unique le 26 juillet 2024.



SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Hasparren Distribution
SAS au capital de 180.000 €
Siren n° : 821.694.932 // Ape n° : 4711 F
Siège Social : 90, Avenue Henri de Navarre
64100 Bayonne

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/03/2024

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/03/2024

A l'assemblée générale des actionnaires de la société
Hasparren Distribution
SAS au capital de 180.000 €
90, Avenue Henri de Navarre
64100 Bayonne

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Hasparren Distribution** relatifs à l'exercice clos le **31/03/2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **01/04/2023** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Un fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour un montant de 600 K€. Le paragraphe intitulé « Fonds commercial » de l'annexe expose, en page 29, les règles d'évaluations et de dépréciations appliquées aux fonds de commerce.
Dans le cadre de nos travaux, nous avons collecté les éléments utiles pour nous assurer qu'il n'existait pas d'indice remettant en cause la valeur nette comptable de de fonds de commerce.

Les **stocks de marchandises** figurent au bilan de l'exercice pour une valeur nette de 330 K€ ; ils représentent un poste important de l'actif.
Ils sont évalués selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe des comptes annuels en page n°29.
Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de la méthode comptable appliquée en la matière et de nous assurer, par des tests, de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, à la date de la signature électronique,

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière Grizel & autres
Frédéric Grizel
Associé

Frédéric GRIZEL ID

Signature numérique de Frédéric GRIZEL ID
Date : 2024.07.24 17:28:20 +02'00'

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	80 935	80 935		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 373	2 740	634	1 392
Fonds commercial (1)	600 000		600 000	600 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	1 620		1 620	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	120 585	44 235	76 350	79 020
Installations techniques, matériel et outillage industriels	481 764	292 582	189 183	221 578
Autres immobilisations corporelles	66 210	55 785	10 425	14 736
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	38 569		38 569	34 924
Créances rattachées aux participations	46 986		46 986	41 785
Autres titres immobilisés	2 220		2 220	2 220
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 413		16 413	15 587
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 457 056**	**476 276**	**982 400**	**1 011 241**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 646		7 646	8 752
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	330 819	385	330 434	332 002
Avances et acomptes versés sur commandes	**6 848**		**6 848**	**832**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	109 354		109 354	76 854
Autres créances	203 627		203 627	187 556
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	568 543		568 543	741 534
Charges constatées d'avance (3)	13 800		13 800	14 707
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 240 636**	**385**	**1 240 251**	**1 362 236**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 697 692**	**476 661**	**2 222 651**	**2 373 477**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	180 000	180 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	18 000	18 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	420 103	501 396
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**321 887**	**323 707**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**939 991**	**1 023 103**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	188 933	332 097
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 501	8 829
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 406	8 528
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	773 568	668 639
Dettes fiscales et sociales	295 753	324 002
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 592
Autres dettes	4 499	5 688
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**1 282 660**	**1 350 374**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 222 651**	**2 373 477**
(1) Dont à plus d'un an (a)	111 674	184 840
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 163 580	1 157 006
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	4 033	3 559
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2024	31/03/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	14 941 706		14 941 706	14 469 381
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	156 189		156 189	121 395
Chiffre d'affaires net	**15 097 895**		**15 097 895**	**14 590 776**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			35 175	37 526
Autres produits			20 435	16 990
Total produits d'exploitation (I)			**15 153 504**	**14 645 292**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			12 839 364	12 543 197
Variations de stock			3 007	-21 525
Achats de matières premières et autres approvisionnements			22 772	25 896
Variations de stock			1 106	-1 888
Autres achats et charges externes (a)			852 339	711 913
Impôts, taxes et versements assimilés			76 705	77 903
Salaires et traitements			588 437	544 104
Charges sociales			174 656	156 254
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			59 879	58 481
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			385	1 824
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 763	5 264
Total charges d'exploitation (II)			**14 624 412**	**14 101 422**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**529 092**	**543 870**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				**230**
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			**1 236**	**3 706**
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 512	3 320
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**2 512**	**3 320**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-2 512**	**-3 320**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**525 343**	**537 074**

Compte de résultat (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		2 551
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		**2 551**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		862
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		**862**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**1 689**
Participation des salariés aux résultats (IX)	99 351	107 161
Impôts sur les bénéfices (X)	104 105	107 895
Total des produits (I+III+V+VII)	**15 153 504**	**14 648 073**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**14 831 617**	**14 324 366**
BENEFICE OU PERTE	**321 887**	**323 707**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HASPARREN DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 2 222 651 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 321 887 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 2 à 5 ans
* Constructions : 8 à 20 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 7 à 20 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 15 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 2 à 8 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Les droits à réduction ou avantages en nature (produits ou services) accordés aux clients, acquis en fin d'exercice sont comptabilisés par la constatation d'une provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	80 935			80 935
- Fonds commercial	600 000			600 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 373			3 373
Immobilisations incorporelles	**684 308**			**684 308**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	89 949	4 411		94 360
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	24 635	1 590		26 225
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	471 076	10 688		481 764
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 156	3 054		66 210
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**648 815**	**19 744**		**668 559**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	76 708	8 847		85 556
- Autres titres immobilisés	2 220			2 220
- Prêts et autres immobilisations financières	15 587	826		16 413
Immobilisations financières	**94 515**	**9 673**		**104 189**
ACTIF IMMOBILISE	**1 427 639**	**29 417**		**1 457 056**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 744	9 673	29 417
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**19 744**	**9 673**	**29 417**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Fonds commercial

	31/03/2024
Éléments achetés	600 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**600 000**

Les éléments inscrits dans le Fonds de commerce sont principalement constitutifs "d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un

Notes sur le bilan

magasin (délivrée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial)" qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil des normes comptables françaises.
En conséquences la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est ilimitée.
Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.
La mise en oeuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil des normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la Société.
Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	80 935			80 935
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 981	758		2 740
Immobilisations incorporelles	**82 916**	**758**		**83 675**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	30 548	5 385		35 932
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 016	3 286		8 302
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	249 499	43 083		292 582
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 419	7 366		55 785
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**333 481**	**59 120**		**392 602**
ACTIF IMMOBILISE	**416 398**	**59 879**		**476 276**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 390 180 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	46 986		46 986
Prêts			
Autres	16 413		16 413
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	109 354	109 354	
Autres	203 627	203 627	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 800	13 800	
Total	**390 180**	**326 780**	**63 399**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PRODUITS NON ENCORE FACT	798
PROV. BUDGETS CENTRALES 2023	52 831
PROV. BUDGETS CENTRALES 2024	31 326
Prov. pénalités centrales	5 134
SALARIES MUTUELLE A REGULARISER	64
RRR centrale	158 200
Total	**248 353**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 180 000,00 euros décomposé en 180 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
AHADI 64100 BAYONNE	99,99	179 991,00
ORTHEZ DISTRIBUTION 64300 ORTHEZ		1,00
UNIVERDIS 64000 PAU		1,00
Sté Alimentation Biscarossienne 40600 BISCARROSSE		1,00
ADOUR DISTRIBUTION 40900 MONT DE MARSAN		1,00
SODILANDES 40000 MONT DE MARSAN		1,00
SCALANDES 40000 MONT DE MARSAN		1,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
GANDON Gilles 64240 URT		1,00
BELIT HUGO		1,00
GANDON Elisabeth 64990 URT		1,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 07/09/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	323 707
Prélèvements sur les réserves	81 293
Total des origines	**405 000**
Affectations aux réserves	
Distributions	405 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**405 000**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2024
Capital	180 000				180 000
Réserve légale	18 000				18 000
Réserves générales	501 396	-81 293		81 293	420 103
Résultat de l'exercice	323 707	-323 707	321 887	323 707	321 887
Dividendes		*405 000*			
Total Capitaux Propres	**1 023 103**		**321 887**	**405 000**	**939 991**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 275 254 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 033	4 033		
- à plus de 1 an à l'origine	184 900	73 227	111 674	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	12 501	12 501		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	773 568	773 568		
Dettes fiscales et sociales	295 750	295 750		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 502	4 502		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 275 254**	**1 163 580**	**111 674**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	143 547			
(**) Dont envers les associés	3			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP frais généraux	62 193
FNP marchandises	1 026
Intérêts courus emprunts	60
Intérêts Courus Part des Sal	1 282
Provisions pour conges à payer	49 797
Provisions pour 13ème mois	10 628
Provisions primes de bilan	3 236
Provisions Particip. des Salaires	60 366
Provision Interessement	38 985
Salaires Crediteurs	181
Prov ch. soc. sur congés à payer	13 909
Prov. ch. fisc. / conges à payer	238
Prov. ch fisc	69 333
Total	**311 235**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	13 800		
Total	**13 800**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2024
Prestations de services	156 189
Ventes de marchandises	14 941 706
Produits des activités annexes	
TOTAL	**15 097 895**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/03/2024	31/03/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 512	3 320
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**2 512**	**3 320**
Résultat financier	**-2 512**	**-3 320**

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 20 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	18	
Ouvriers		
Total	**20**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SAS AHADI

Forme : SAS
SIREN : 493056022

Au capital de : 37 000 euros

Adresse du siège social :
90 Avenue Henri De Navarre 64100 BAYONNE

La société fait partie d'un groupe composé de 4 filiales intégrées globalement.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du Fonds de commerce donné en garantie de l'emprunt BNP de 650 K€	*178 055*
Nantissement du Fonds de commerce donné en garantie de l'emprunt EDEL de 190 K€	*6 785*
Autres engagements donnés	184 840
Total	**184 840**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautions bancaire SAS AHADI Principal	*89 027*
Cautions bancaire SAS AHADI intérêts courus	*1 667*
Avals et cautions	90 694
Autres engagements reçus	
Total	**90 694**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	90 694
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 25 431 euros
Conformément à la loi et aux dispositions de la convention applicable, les salariés de la Société, lors de leur départ à la retraite, percoivent une indemnité.
Les règles applicables à la Société HASPARREN Distribution, sont des règimes de prestations définies, notamment celui d'une indemnité de fin de carrière. La société inscrit en annexe l'intégralité des engagements, déterminés de manière actuarielle, pendant la durée d'acquisition de ces derniers, tout en probabilisant le risque que les salariés quittent la société avant leur départ à la retraite. Le montant inscrit en annexe est égal à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, majorées ou minorées des écarts actuariels éventuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.